

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-030

Séance du 08 AVRIL 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 18
Date de la Convocation	: 28/03/2024
Convocation affichée et diffusée le	: 28/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir Clément PETIT

Mme Eva SOUZY a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Situation de clôture de l'exercice 2023 et affectation des résultats

Considérant que Madame Annie GENEVOIS doyenne d'âge de l'Assemblée, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif et pour l'affectation des résultats de 2023,

Considérant que Monsieur Frédéric VALLOS, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Annie GENEVOIS, pour la présentation et le vote du compte administratif et l'affectation des résultats,

Après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	164 192,93 €		-282 032,00 €	672 741,18	D -579 065,48 €	-696 904,55 €
				93 675,70	R	
FONCT	592 992,89 €	96 448,23 €	331 951,03 €			828 495,69 €

Le résultat d'investissement cumulé est de

-117 839,07 001 DI

Le résultat de fonctionnement cumulé est de

828 495,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en principe être financé par le résultat d'investissement),

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 001-210103479-20240408-2024030-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	828 495,69 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	696 904,55 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	131 591,14 €
Total affecté au c/ 1068 :	696 904,55 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ainsi fait et délibéré
le 08 avril 2024

Pour extrait conforme,
La Présidente
Annie GENEVOIS



La secrétaire de séance
Eva SOUZY

